

Site web: www.fo-dgfip-sd.fr/084/

COMPTE RENDU du CHSCT du 20 juin 2013

Lecture des déclarations liminaires faites par les 3 organisations syndicales (celle de FO DGFIP 84 en annexe).

Nous commençons par l'approbation des procès-verbaux du CHS-CT des 22 et 26 mars 2013 (vote POUR des Organisations syndicales).

Un suivi de l'avancement du budget 2013 nous est présenté, ainsi que diverses propositions d'actions et de travaux.

Sur 20 propositions, nous validons 13 propositions (la mise à jour des DTA (Diagnostic Technique Amiante) obligatoire à chaque changement dans la législation, 2 nettoyages exceptionnels sur Cadenet et Trésorerie de Carpentras, la pose de robinets thermostatiques sur Cavaillon, une inversion d'ouverture de porte au SIP de Carpentras, des détecteurs de présence en brigade, 2 grooms à Pertuis, des lits de repos sur les sites qui en sont dépourvus, un extracteur de fumée à Cavaillon, la sécurisation d'une rampe à Pertuis, un barillet à molette au lieu d'une clé sur 1 porte à Pertuis ainsi qu'à Sorques...).

Mais nous refusons certains travaux à charge de la DDFIP et non du CHSCT, comme la rénovation des sanitaires du bâtiment 2 et le nettoyage exceptionnel des vitres de la cité administrative, nettoyage qui n'a pas été fait depuis plusieurs années.

Notre nouveau Président, Gilles Gauthier, a tenté à plusieurs reprises de nous faire prioriser certaines actions (dont les 2 ci-avant) ce que FO a catégoriquement refusé, ces dépenses n'entrant pas dans le budget du CHSCT mais dans celui de la DDFIP.

Nous comprenons très bien que certaines travaux amélioreraient le confort des agents, mais ce n'est pas au CHSCT de payer la note à la place de la DDFIP. Nous n'allons pas, « gérer ensemble la situation budgétaire » comme l'a dit le Président de séance, nous devons avoir une utilisation optimale du budget CHSCT seulement. Nous n'avons pas à subir les contraintes budgétaires de notre Direction imposées en haut lieu !!!!!.

VOTE POUR des OS sur l'avance ment du budget et sur les propositions retenues par le CHSCT.

Nous voyons ensuite le planning des formations 2013 dispensées dans le cadre CHSCT, (évacuation/extincteurs, conduite, gestion des conflits, SST initial et recyclage) qui se déroulent de juin à octobre 2013.

Chacun comprendra sans mal l'importance de la participation de l'agent à la formation à laquelle il s'est inscrit. Ces formations ont un coup non négligeable, qu'il faut que le CHSCT règle, que l'agent inscrit y participe....ou pas.

Suite à la visite des membres du CHSCT dans les locaux de l'Isle sur la Sorgue, un protocole a été élaboré sur l'organisation des futures visites afin « de ne pas trop perturber le service ». 3 visites seront prévues dans le 1er quadrimestre et une 4eme visite dans le dernier trimestre. Ce sera lors du CTL d'octobre 2013 qu'un calendrier approximatif des visites de 2014 sera établit.

Les prochaines visites auront lieu au CHA vers le 24 septembre, puis à Bollène vers le 19 novembre.

Pour ne pas perturber le fonctionnement du service, la délégation du CHSCT qui se rendra sur les sites sera très réduite sur les postes de peu d'agents, comme par exemple pour Bollène ou la délégation sera composée de 3 personnes : 1 représentant la Direction, et 2 représentants pour les 3 organisations syndicales FO, CGT et Solidaires.

Une fiche type de rapport de visite a été établie afin de reprendre les différents points à vérifier sur chaque site (documents à disposition, prévention des risques sécurité, conditions matérielles de travail/ergonomie...).

La note « événement grave » nous est ensuite présentée, reprenant les modalités d'intervention, l'action de l'administration, le suivi (note du 08 novembre 2012). Cette note était accompagnée de la fiche de signalement, à remplir par l'agent ou son chef de service et à transmettre à l'assistante de prévention, Ester De Bortoli . Le référent protection juridique pour notre département est Thierry Toesca. (note et fiche en annexe).

Les injures, menaces, agressions ne sont pas des actes « normaux », ils ne doivent pas être banalisés, même s'ils sont monnaie courante de tout agent en contact avec le public. Nous sommes des agents des Finances Publiques, nous représentons notre administration mais nous n'avons pas à subir toutes sortes d'incivilités......Cette fiche permet de faire constater les agressions de tous types auxquelles nous faisons face trop souvent.

Elle est le moyen de dire « STOP, de quel droit me parle-t-on ou m'insulte-t-on de la sorte? A-t-on de le droit de laisser faire? » LA REPONSE EST : NON, NON ET NON !!!!!

Patrick THIRIET, ISST, Inspecteur Santé Sécurité au travail s'est rendu sur le site de Cavaillon le 13 novembre 2012. Il a par la suite établi un rapport de visite qui a été complété des suites à donner par l'administration.

Un point est fait sur les travaux immobiliers. L'installation des Services Sociaux dans ses nouveaux locaux est prévue en septembre 2013, celle de Vaucluse Amendes en octobre. Une étude technique pour les fenêtres d'Orange est en cours pour le remplacement d'un tiers des fenêtres. La 1ère tranche pourrait être composée du CDIF (au sud non couvert) et des Hypothèques (très exposées au vent et à la pluie).

Vos représentants FO : Pascale Courrent et Catherine Locret